Guillaume page 122 à 173. "

173, dès qu'il fut à la Convention on ne le revit plus à Nancy, et l'année suivante, il se démit,

(123 - 173. Aucun détails)

S. E. A

Sur mon exemplaire de l'

instruction pastorale de M

l'évêque du département des Vosges sur l'excommunication

in 8° 75 p. à Bruyères, 1792

par l'évêque intrus Maudru on lit sur la feuille de garde

" Pour M. l'évêque de Nancy

4 de la part de l'auteur, il

9 seroit flatté d'avoir

6 son adresse dès qu'il

" sera arrivé à paris "

Noms des Personnes.

9 " la garde nationale, et la Société des amis de la Constitution
" lui ayant député plusieurs de ses membres, pour
" lever ses scrupules et vaincre sa résistance" il
accepta enfin, stimulé par Grégoire et autres.

La gendarmerie l'attendait à la limite du département, avec un détachement de la garde N.le de Toul et le directoire du district de Toul, venu pour le saluer. A Toul, les bourgeois étaient sous les armes, une cavalcade de cent hommes arrivés de Nancy compléta la troupe. Lorsque M. Lalande entra à Toul, les autorités le félicitèrent, ainsi que des envoyés du département, puis il y eut un fort beau repas aux frais du directoire du district et de la ville de Toul, pendant que les gardes nationaux des deux villes fraternisaient.

Un garde national avait annoncé à Nancy, qu'on jouirait de 7 à 8 heures du bonheur "après lequel on soupirait. Mais M. Lalande ne put quitter Toul qu'assez tard, et comme il trouva sur la route, une affluence considérable de gens de la campagne
" attirés par le désir de voir un véritable évêque,
" dont la religion et l'amour de la patrie avaient
vaincu la modestie," sa marche fut retardée, et on n'arriva qu'à neuf heures à une demi lieue de la ville de Nancy.

1241

Archives Communales d'Imling (Lorraine)

Ce jourd'hui 1er Mars 1792, la Municipalité d'Imling, s'étant assemblée afin de délibérer de leurs affaires et intérêts, notamment au sujet de M. Marc curé réfractaire, par acte déposé par lui au greffe de la Municipalité, Jean Jacob maire ayant pris la parole disant et se plaignant au Corps municipal que samedi dernier 26 février, il a envoyé audit curé la lettre pastorale concernant les règlements de Carême à nous adressée par M. Lalande évêque du département par la voie du district de Sarrebourg pour être lu au prône le dimanche 27 du même mois, le curé n'en a rien fait ni donné aucune communication aux paroissiens, s'étant contenté d'avoir pris sur lui et le dimanche d'annoncer le dimanche gras 17 courant ce qui ne s'est encore fait de l'annoncer à l'avance. En conséquence de ce, par invitation du maire, Dominique Klein procureur de la Commune accompagné de Henri Trompette appariteur se sont transportés chez le d. Marc curé afin de savoir les motifs de sa non lecture, et parlant à son domicile et à sa personne a dit qu'il ne reconnaissait nullement M. Lalande pour son évêque qu'il n'avait pas droit de l'être et qu'il ne connaissait que l'ancien